



# CATALOGUE DE FORMATION

Démarches, conseil et formation  
pour la qualité de vie et la santé au travail



Organisme de formation validé  
DataDock



Praxinova

|          |  |          |  |
|----------|--|----------|--|
| <b>1</b> | <b>Qualité de vie au travail</b> ..... 7   | <b>5</b> | <b>Acteurs du cse et de la prévention</b> ..... 31   |
|          | Mettre en place des ateliers d'amélioration des conditions de travail ..... 8                        |          | Président du CSE : volet santé sécurité et conditions de travail ..... 32  |
|          | Mettre en place une démarche Qualité de Vie au Travail (QVT) opérationnelle et participative ..... 8 |          | Fonctionnement et animation des travaux et des actions de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT) ..... 32 |
|          | Bilan Stress® : Outil, animation, évaluation et programme Qualité de Vie au Travail (QVT) ..... 9    |          | Être représentant de proximité Santé, Sécurité et Conditions de travail au sein du CSE ..... 33                                  |
|          | Mettre en place un plan de prévention des Risques Psychosociaux (RPS) ..... 9                        |          | Mise en place du Document Unique (DU)/Plan de prévention ..... 34  |
|          | Droit à la déconnexion ..... 10  |          | Diagnostiquer avec une approche ergonomique un environnement de travail ..... 34   |
|          | Découvrir son fonctionnement grâce au MBTI ..... 10  |          | Diagnostiquer avec une approche ergonomique un environnement de travail ..... 35   |
| <b>2</b> | <b>Santé au travail</b> ..... 13   | <b>6</b> | <b>Nos formations générales cse santé, sécurité et conditions de travail</b> ..... 39  |
|          | Choisir et construire les indicateurs de prévention des Risques Psychosociaux (RPS) ..... 14         |          | ✉ FORMATIONS INITIALES ET OBLIGATOIRES CSE (Santé, Sécurité et Conditions de Travail)  |
|          | Prévenir les Risques Psychosociaux (RPS) dans un contexte de changement organisationnel ..... 14     |          | Entreprises de 11 à 49 salariés (article L. 2315-18 du Code du Travail) ..... 42   |
|          | Identifier et prévenir les Risques Psychosociaux (RPS) ..... 15                                      |          | ✉ FORMATIONS INITIALES ET OBLIGATOIRES CSE (Santé, Sécurité et Conditions de Travail)  |
|          | Sensibilisation et prévention des Troubles Musculo-squelettiques ..... 15                            |          | Entreprises de 50 à 300 salariés (article L. 2315-18 du Code du Travail) ..... 44  |
|          | Le harcèlement moral au travail : du quotidien au juridique ..... 16                                 |          | ✉ FORMATIONS INITIALES ET OBLIGATOIRES CSE (Santé, Sécurité et Conditions de Travail)  |
|          | Le burnout : approche, prévention et gestion des situations ..... 16                                 |          | Entreprises de + de 300 salariés (article L. 2315-18 du Code du Travail) ..... 46  |
|          | Prévention et gestion de la discrimination ..... 17  |          | ✉ FORMATIONS RENOUVELLEMENT CSE (Santé, Sécurité et Conditions de Travail)   |
|          | Prévenir et gérer les conduites addictives en milieu professionnel ..... 17                          |          | Entreprises de – de 300 salariés (article R.2315-9 du code du travail) ..... 48  |
| <b>3</b> | <b>Ergonomie</b> ..... 19  |          | ✉ FORMATIONS RENOUVELLEMENT CSE (Santé, Sécurité et Conditions de Travail)   |
|          | Comment mener une démarche ergonomique au sein de mon entreprise ..... 20                            |          | Entreprises de + de 300 salariés (article R.2315-9 du Code du Travail) ..... 50  |
|          | Évaluer mon poste de travail de manière ergonomique ..... 20   |          |  |
| <b>4</b> | <b>Management et organisation</b> ..... 23   |          |  |
|          | Comprendre et identifier les méthodes agiles ..... 24  |          |  |
|          | Télétravail : enjeux, risques et bonnes pratiques ..... 24   |          |  |
|          | Mesurer l'impact des projets sur le travail et les conditions de travail ..... 25                    |          |  |
|          | Manager et gérer ses émotions ..... 25   |          |  |
|          | Manager pour la première fois ..... 26   |          |  |
|          | Compétences d'expression et management ..... 26  |          |  |
|          | Gestion et médiation de conflits ..... 27  |          |  |
|          | Animation de groupe et compréhension des phénomènes psychosociaux ..... 27                           |          |  |
|          | Management situationnel ..... 28   |          |  |
|          | Identifier son mode de management avec le MBTI ..... 28  |          |  |
|          | Identifier le potentiel chez ses collaborateurs ..... 29   |          |  |

# La qualité de vie au travail : socle de développement et de progrès

En 2019, la qualité de vie au travail est désormais un enjeu pour tous les salariés de toutes les entreprises et de toutes les administrations.

Les actions d'amélioration de la qualité de vie au travail ont pour priorité de développer à la fois la performance de l'entreprise, de créer un cadre attractif pour l'engagement des salariés, de permettre à chacun d'exprimer sa compétence de façon équilibrée et positive dans son travail, sans en subir les usures, les effets négatifs et les troubles qui peuvent engendrer l'absentéisme, la rupture de confiance et la perte de sens. Dans ce catalogue Praxinova propose des formations pour l'encadrement, pour les élus du personnel, pour les DRH et les acteurs de la qualité de vie au travail.

Nous avons conçu des formations légères et pratiques, s'appuyant sur des témoignages, des expériences, des outils et des méthodes qui répondent à ces nouveaux enjeux de la QVT, prenant appui sur les dynamiques des individus et des équipes. Et, si vous avez des besoins d'innover au sein de votre entreprise, si vous décidez de tracer de nouvelles façons d'envisager le travail, respectueuses des personnes et porteuses de performance collective, nous dessinerons avec vous une expérience capable de transformer les compétences, les postures et les pratiques pour le bénéfice de tous.

Sans dogmatisme, ni chapelle, nous vous apporterons des moyens de renforcer la qualité de vie au travail dans votre organisation.

Bien cordialement  
**Jean François Steunou**

## Les intervenants Formateurs

Les formateurs de Praxinova sont des professionnels ou des consultants spécialisés. Ils partagent tous la même ambition : fournir des solutions et apporter un regard opérationnel et à jour sur les sujets abordés. Ils s'appuient sur la participation active du groupe de stagiaires pour construire avec lui une expérience de formation positive et enthousiasmante. Ils sont avocats, chefs de projets, syndicalistes, consultants spécialisés, managers de fonctions, consultants de l'équipe de Praxinova... Tous interviennent régulièrement auprès de publics variés : chefs de projets et équipes projets, comités de direction, élus, membres de CHSCT/CSE, managers d'équipes, référents en santé au travail ou responsables de la Qualité de Vie au Travail, médecins du travail, éducateurs, personnels de soins, chefs d'établissements...



Pour tout renseignement, contactez Alice :

**Alice Rey : Consultante – Formatrice – Psychologue du travail**

Responsable Pôle Formation  
formation@praxinova.fr  
04 13 42 15 14

Praxinova – 2 rue Marc Donadille – 13013 - Marseille



Depuis 2018, Praxinova est un organisme de formation référencé sur le DATADOCK. Cette base de données est un outil de contrôle de la qualité des organismes de formation pour les financeurs de la formation professionnelle. Six critères de qualité, définis par le décret n°2015-790 du 30 juin 2015, sont à valider.



Praxinova a obtenu le 6 décembre 2018, l'agrément du Ministère du Travail relatif à la formation obligatoire des membres élus du CHSCT/CSE en Santé Sécurité et Conditions de Travail (SSCT).



Les formateurs Praxinova sont pour une part d'entre eux agréés IPRP (Intervenants en Préventions des risques professionnels).

# CHOISIR DE SE FORMER POUR LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

## Sens

Projet de l'entreprise  
ou de services et partage  
de la vision

Information de qualité  
des communications

Responsabilité Sociale  
de l'Entreprise (RSE)



## Travail

Contenu et qualité de  
l'organisation de travail  
Compétences  
et évaluations  
Évaluation  
et reconnaissance  
Égalité au travail

## Relations

Relations de travail et  
coopérations  
Relation avec les clients  
/usagers  
Engagement participatif  
Management

## Environnement

Cadre de vie au travail  
Numérisation et travail  
Ergonomie des espaces  
de travail  
Télétravail

## Sécurité

Risques psychosociaux  
Santé et sécurité au  
travail et prévention  
Cellules d'écoute  
psychologique

**LE MODÈLE DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT)  
MIS AU POINT PAR PRAXINOVA EST UTILISÉ DANS  
NOS DÉMARCHES, DANS NOS OUTILS ET DANS  
LE CADRE DES FORMATIONS QUE NOUS RÉALISONS.**

## Enjeux :

Le management évolue, la motivation et les performances collectives et individuelles prennent source dans la façon dont les femmes et les hommes sont considérés dans leurs valeurs, leurs compétences, leurs expériences. Ce que l'on nomme la qualité de vie au travail devient une condition des actions et du développement de l'entreprise. Les membres élus du personnel en charge de ces questions le savent et agissent quotidiennement pour préserver ou construire la qualité de vie au travail, s'appuyant sur la valeur et l'aspiration de chacun et des collectifs de travail.

## Condition de réussite :

Permettre à chacun de participer activement à l'amélioration de sa qualité de vie au travail au sein de l'organisation.

## Expertise de Praxinova :

Vous trouverez ci-après nos modules de formations répartis selon cinq thématiques :

- Qualité de Vie au Travail
- Santé au travail
- Ergonomie
- Management et organisations
- Acteurs du CSE et de la prévention

**Nous réalisons également des formations en santé sécurité et conditions de travail, spécifiques et obligatoires pour les membres élus du Comité Social et Économique (CSE). Vous trouverez ces formations en fin de catalogue.**

**Les formations Praxinova sont proposées inter-entreprises et/ou intra-entreprises**

**Praxinova vous accompagne et vous propose également des outils pour garantir la santé et la qualité de vie au travail de vos salariés ainsi que la performance de votre entreprise :**

## Conseil et accompagnement :

Mise en place du Document Unique, du plan de prévention, diagnostic RPS mentorat managérial.

## Opération CSE :

Programme de mise en place du CSE permettant aux TPE/PME de faire d'une contrainte légale une opportunité de qualité de vie et de performance en entreprise.

## Bilan stress :

L'outil d'auto-diagnostic et d'action pour l'amélioration quotidienne de sa qualité de vie au travail. Disponible sur la plateforme [www.maqvt.com](http://www.maqvt.com).



1

# QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

# METTRE EN PLACE DES ATELIERS D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

🕒 1 JOUR

**Public ciblé :** Des équipes de travail, des animateurs de groupe de travail, des encadrants de proximité.

**Prérequis :** L'envie d'apprendre, de comprendre et de mettre à profit ces apprentissages.

**Objectifs :**  
Prendre en main les problématiques de QVT,  
Avoir une méthodologie de mise en place d'ateliers collaboratifs,  
Communiquer et impliquer les salariés pour garantir leur participation,  
Favoriser le dialogue employeurs, représentants du personnel et salariés.

**Modalités pédagogiques :** Des exercices pratiques, des vidéos, des échanges, du co-apprentissage. Nous nous adaptons aux besoins du groupe et à sa dynamique pour optimiser la qualité de nos formations.

**Le + PRAXINOVA :**

*Des stagiaires opérationnels et mobilisés, possédant des outils simples et adaptés aux réalités de vos terrains.*

NOTRE TARIF :  
**620 € TTC**  
jour/personne (sans hébergement et restauration)  
Soit un total de 1240 € HT (5 personnes minimum)

Sessions intra : dates sur demande  
Session inter : dates sur demande

Inscriptions et renseignements : [formation@praxinova.fr](mailto:formation@praxinova.fr)

# METTRE EN PLACE UNE DÉMARCHÉ QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT) OPÉRATIONNELLE ET PARTICIPATIVE

🕒 2 JOURS

**Public ciblé :** Groupe QVT, acteurs de la prévention, DRH, Instance(s) Représentative(s) du Personnel (IRP).

**Prérequis :** L'envie d'apprendre, de comprendre et de mettre à profit ces apprentissages.

**Objectifs :**  
Comprendre et identifier les enjeux d'une approche et d'une démarche QVT dans son entreprise,  
Comprendre son entreprise au travers des 5 dimensions du modèle de Praxinova,  
Savoir animer et mettre en place la démarche QVT Praxinova,  
Identifier les outils/méthodes-clefs disponibles.

**Modalités pédagogiques :** Des exercices pratiques, des vidéos, des échanges, du co-apprentissage. Nous nous adaptons aux besoins du groupe et à sa dynamique pour optimiser la qualité de nos formations.

**Le + PRAXINOVA :**

*Les méthodes transférées visent à rendre chaque salarié, chaque équipe acteurs de l'amélioration de sa qualité de vie au travail tout en permettant le développement de la performance de l'entreprise.*

NOTRE TARIF :  
**450 € TTC**  
jour/personne (sans hébergement et restauration)  
(5 personnes minimum)

Sessions intra : dates sur demande  
Session inter : dates sur demande

Inscriptions et renseignements : [formation@praxinova.fr](mailto:formation@praxinova.fr)

# BILAN STRESS® : OUTIL, ANIMATION, ÉVALUATION ET PROGRAMME QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT)

🕒 2 JOURS

L'outil Bilan Stress® est l'un des seuls outils à offrir une possibilité d'apporter à chaque salarié une vision très complète de son stress au travail. L'entreprise quant à elle possède un bilan global d'entreprise lui permettant de définir un plan d'action d'amélioration de la QVT.

**Public ciblé :** Des acteurs DRH, acteurs de la prévention, médecins du travail, Instance(s) Représentative(s) du Personnel (IRP)

**Prérequis :** L'envie d'apprendre, de comprendre et de mettre à profit ces apprentissages.

**Objectifs :**  
S'approprier le contenu et le fonctionnement de l'outil Bilan Stress®,  
Savoir utiliser un modèle opérationnel de construction des solutions d'amélioration des conditions de travail,  
Apprendre et formaliser la démarche de mise en œuvre au sein de l'entreprise.

**Modalités pédagogiques :** Des exercices pratiques, des vidéos, des échanges, du co-apprentissage. Nous nous adaptons aux besoins du groupe et à sa dynamique pour optimiser la qualité de nos formations.

**Le + PRAXINOVA :**

*Bilan Stress® est un produit apportant à la fois des réponses à chaque personne (bilan individuel de stress au travail et recommandations individuelles au travers d'un rapport personnalisé) et des solutions d'observatoire et de veille à l'échelle de chaque équipe, chaque service et de l'entreprise permettant de formuler des plans de prévention très adaptés à chaque terrain.*

NOTRE TARIF :  
**1300 € TTC**  
jour/personne (sans hébergement et restauration)  
Soit un total de 2600 € HT (5 personnes minimum)

Sessions intra : dates sur demande  
Session inter : dates sur demande

Inscriptions et renseignements : [formation@praxinova.fr](mailto:formation@praxinova.fr)

# METTRE EN PLACE UN PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)

🕒 1 JOUR

**Public ciblé :** Des acteurs DRH, acteurs de la prévention, médecins du travail, Instance(s) Représentative(s) du Personnel (IRP).

**Prérequis :** L'envie d'apprendre, de comprendre et de mettre à profit ces apprentissages.

**Objectifs :**  
Apprendre à mettre en place les indicateurs pertinents et utiles, Repérer, choisir et déterminer les outils et démarches adaptés pour la mesure des risques,  
S'approprier des outils essentiels pour évaluer les risques, Être en capacité de mettre en place une démarche concertée de prévention.

**Modalités pédagogiques :** Des exercices pratiques, des vidéos, des échanges, du co-apprentissage. Nous nous adaptons aux besoins du groupe et à sa dynamique pour optimiser la qualité de nos formations.

**Le + PRAXINOVA :**

*L'expertise importante des consultants intervenant dans cette formation sur le sujet des RPS.*

NOTRE TARIF :  
**650 € TTC**  
jour/personne (sans hébergement et restauration)  
(5 personnes minimum)

Sessions intra : dates sur demande  
Session inter : dates sur demande

Inscriptions et renseignements : [formation@praxinova.fr](mailto:formation@praxinova.fr)

# DROIT À LA DÉCONNEXION

© 1 JOUR



**Public ciblé :** Des acteurs DRH, acteurs de la prévention, médecins du travail, Instance(s) Représentative(s) du Personnel (IRP).



**Prérequis :** L'envie d'apprendre, de comprendre et de mettre à profit ces apprentissages.



**Objectifs :**  
Connaître les aspects légaux et les enjeux du droit à la déconnexion,  
Repérer les situations à risques dans votre entreprise et appréhender les conséquences sur la santé au travail,  
S'approprier des outils opérationnels pour faire face à des situations à risques (hyper-connexion, surcharge de travail...).



**Modalités pédagogiques :** Des exercices pratiques, des vidéos, des échanges, du co-apprentissage. Nous nous adaptons aux besoins du groupe et à sa dynamique pour optimiser la qualité de nos formations.

**Le + PRAXINOVA :**

*Nous proposons un suivi individuel ou de groupe sous forme de réunion vidéo afin de faire un point à 3 mois et à 6 mois sur votre situation.*

NOTRE TARIF :

**870 € TTC**

jour/personne

(sans hébergement et restauration)  
(5 personnes minimum)

**Sessions intra : dates sur demande**

**Session inter : dates sur demande**

Inscriptions et renseignements : [formation@praxinova.fr](mailto:formation@praxinova.fr)

# DÉCOUVRIR SON FONCTIONNEMENT GRÂCE AU MBTI

© 1 JOUR



**Public ciblé :** Toute personne désirant comprendre ses modes de fonctionnement dans un contexte d'équipe.



**Prérequis :** L'envie d'apprendre, de comprendre et de mettre à profit ces apprentissages.



**Objectifs :**  
Mettre le fonctionnement individuel au service de l'équipe,  
Améliorer sa compréhension du mode de fonctionnement des autres,  
Progresser en équipe.



**Modalités pédagogiques :** Des exercices pratiques, des vidéos, des échanges, du co-apprentissage. Nous nous adaptons aux besoins du groupe et à sa dynamique pour optimiser la qualité de nos formations.

**Le + PRAXINOVA :**

*Nous proposons un suivi individuel ou de groupe sous forme de réunion vidéo afin de faire un point à 3 mois et à 6 mois sur votre situation.*

NOTRE TARIF :

**600 € TTC**

jour/personne

(sans hébergement et restauration)  
(5 personnes minimum)

**Sessions intra : dates sur demande**

**Session inter : dates sur demande**

Inscriptions et renseignements : [formation@praxinova.fr](mailto:formation@praxinova.fr)

## VOUS SOUHAITEZ BOOSTER VOTRE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL ?



→ Une seule solution : contactez Alice et évaluez vos besoins de formation !

Responsable Pôle Formation  
[formation@praxinova.fr](mailto:formation@praxinova.fr)  
04 13 42 15 14





2

# SANTÉ AU TRAVAIL

# CHOISIR ET CONSTRUIRE LES INDICATEURS DE PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)

© 2 JOURS

**Public ciblé :** Acteurs de la prévention au sein de l'entreprise (RH, préventeurs, médecin du travail, élus, Instance(s) Représentative(s) du Personnel (IRP), manager...).

**Prérequis :** L'envie d'apprendre, de comprendre et de mettre à profit ces apprentissages.

**Objectifs :**  
Déterminer les problématiques de risques dans l'entreprise,  
Découvrir les outils de mesure et d'évaluation des risques psychosociaux,  
Construire les outils les plus adaptés aux problématiques de l'entreprise et se les approprier,  
Connaître les atouts et les limites des outils choisis.

**Modalités pédagogiques :** Des exercices pratiques, des vidéos, des échanges, du co-apprentissage. Nous nous adaptons aux besoins du groupe et à sa dynamique pour optimiser la qualité de nos formations.

## Le + PRAXINOVA :

*Une équipe de professionnels avant tout, experts en santé, sécurité et conditions de travail et prêts à partager leur expérience du monde de l'entreprise et leurs savoirs. Toutes nos formations sont opérationnelles et visent à rendre les membres élus du personnel plus proches des problématiques de santé en entreprise et de leurs enjeux pour préserver les salariés.*

NOTRE TARIF :

**800 € TTC**  
jour/personne

(sans hébergement et restauration)  
Soit un total de 1600 € HT  
(5 personnes minimum)

Sessions intra : dates sur demande

Inscriptions et renseignements : [formation@praxinova.fr](mailto:formation@praxinova.fr)

# PRÉVENIR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS) DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT ORGANISATIONNEL

© 2 JOURS

**Public ciblé :** Acteurs de la prévention au sein de l'entreprise (RH, préventeurs, médecin du travail, élus, IRP, managers...).

**Prérequis :** L'envie d'apprendre, de comprendre et de mettre à profit ces apprentissages.

**Objectifs :**  
Analyser et comprendre la situation de changement vécu dans l'entreprise,  
Évaluer les risques physiques et moraux engendrés par le changement,  
Déterminer des leviers d'action pour prévenir les risques et préserver la santé des salariés.

**Modalités pédagogiques :** Des exercices pratiques, des vidéos, des échanges, du co-apprentissage. Nous nous adaptons aux besoins du groupe et à sa dynamique pour optimiser la qualité de nos formations.

## Le + PRAXINOVA :

*Une équipe de professionnels avant tout, experts en santé, sécurité et conditions de travail et prêts à partager leur expérience du monde de l'entreprise et leurs savoirs. Toutes nos formations sont opérationnelles et visent à rendre les membres élus du personnel plus proches des problématiques de santé en entreprise et de leurs enjeux pour préserver les salariés.*

NOTRE TARIF :

**680 € TTC**  
jour/personne

(sans hébergement et restauration)  
Soit un total de 1360 € HT  
(5 personnes minimum)

Sessions intra : dates sur demande

Inscriptions et renseignements : [formation@praxinova.fr](mailto:formation@praxinova.fr)

# IDENTIFIER ET PRÉVENIR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)

© 2 JOURS

**Public ciblé :** Acteurs de la prévention au sein de l'entreprise (RH, préventeurs, médecin du travail, élus, Instance(s) Représentative(s) du Personnel (IRP), manager...).

**Prérequis :** L'envie d'apprendre, de comprendre et de mettre à profit ces apprentissages.

**Objectifs :**  
Analyser et comprendre la situation de changement vécu dans l'entreprise,  
Évaluer les risques physiques et psychosociaux engendrés par le changement,  
Déterminer des leviers d'action pour prévenir les risques et préserver la santé des salariés.

**Modalités pédagogiques :** Des exercices pratiques, des vidéos, des échanges, du co-apprentissage. Nous nous adaptons aux besoins du groupe et à sa dynamique pour optimiser la qualité de nos formations.

## Le + PRAXINOVA :

*Une équipe de professionnels avant tout, experts en santé, sécurité et conditions de travail et prêts à partager leur expérience du monde de l'entreprise et leurs savoirs. Toutes nos formations sont opérationnelles et visent à rendre les membres élus du personnel plus proches des problématiques de santé en entreprise et de leurs enjeux pour préserver les salariés.*

NOTRE TARIF :

**600 € TTC**  
jour/personne

(sans hébergement et restauration)  
Soit un total de 1200 € HT  
(5 personnes minimum)

Sessions intra : dates sur demande

Session inter : dates sur demande

Inscriptions et renseignements : [formation@praxinova.fr](mailto:formation@praxinova.fr)

# SENSIBILISATION ET PRÉVENTION DES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES

© 2 JOURS

**Public ciblé :** Acteurs de la prévention au sein de l'entreprise (RH, préventeurs, médecin du travail, élus, Instance(s) Représentative(s) du Personnel (IRP), manager...).

**Prérequis :** L'envie d'apprendre, de comprendre et de mettre à profit ces apprentissages.

**Objectifs :**  
Comprendre les TMS au travail en termes de causes d'apparition et de conséquences sur la santé,  
Repérer les indicateurs de risques de TMS dans son entreprise,  
Sensibiliser et prévenir la survenue des TMS,  
Mettre en place un plan de prévention d'amélioration des conditions de travail..

**Modalités pédagogiques :** Des exercices pratiques, des vidéos, des échanges, du co-apprentissage. Nous nous adaptons aux besoins du groupe et à sa dynamique pour optimiser la qualité de nos formations.

## Le + PRAXINOVA :

*Une équipe de professionnels avant tout, experts en santé, sécurité et conditions de travail et prêts à partager leur expérience du monde de l'entreprise et leurs savoirs. Toutes nos formations sont opérationnelles et visent à rendre les membres élus du personnel plus proches des problématiques de santé en entreprise et de leurs enjeux pour préserver les salariés.*

NOTRE TARIF :

**750 € TTC**  
jour/personne

(sans hébergement et restauration)  
Soit un total de 1500 € HT  
(5 personnes minimum)

Sessions intra : dates sur demande

Inscriptions et renseignements : [formation@praxinova.fr](mailto:formation@praxinova.fr)



# LE HARCÈLEMENT MORAL AU TRAVAIL : DU QUOTIDIEN AU JURIDIQUE

🕒 1 JOUR



**Public ciblé :** Acteurs de la prévention au sein de l'entreprise (RH, préventeurs, médecin du travail, élus, Instance(s) Représentative(s) du Personnel (IRP), manager...).



**Prérequis :** L'envie d'apprendre, de comprendre et de mettre à profit ces apprentissages.



**Objectifs :**  
Appréhender le harcèlement sous un axe juridique, organisationnel et clinique (humain) au travail,  
Sensibiliser et rendre acteurs les membres élus du CSE face au harcèlement,  
Comprendre les dynamiques sources du harcèlement au travail et les dynamiques engagées autour de celui-ci,  
Savoir reconnaître les indicateurs supposés du harcèlement au travail,  
Mettre en place des actions de prévention et de sensibilisation au sein de l'entreprise.



**Modalités pédagogiques :** Des exercices pratiques, des vidéos, des échanges, du co-apprentissage. Nous nous adaptons aux besoins du groupe et à sa dynamique pour optimiser la qualité de nos formations.

## Le + PRAXINOVA :

*Une équipe de professionnels avant tout, experts en santé, sécurité et conditions de travail et prêts à partager leur expérience du monde de l'entreprise et leurs savoirs. Toutes nos formations sont opérationnelles et visent à rendre les membres élus du personnel plus proches des problématiques de santé en entreprise et de leurs enjeux pour préserver les salariés.*

NOTRE TARIF :  
**700 € TTC**  
jour/personne (sans hébergement et restauration) (5 personnes minimum)

Session inter : dates sur demande

Inscriptions et renseignements : [formation@praxinova.fr](mailto:formation@praxinova.fr)

# LE BURNOUT : APPROCHE, PRÉVENTION ET GESTION DES SITUATIONS

🕒 1 JOUR



**Public ciblé :** Acteurs de la prévention au sein de l'entreprise (RH, préventeurs, médecin du travail, élus, Instance(s) Représentative(s) du Personnel (IRP), manager...).



**Prérequis :** L'envie d'apprendre, de comprendre et de mettre à profit ces apprentissages.



**Objectifs :**  
Connaître les enjeux humains et organisationnels de la santé au travail,  
Comprendre le burnout et ses facteurs déclencheurs,  
Comprendre et identifier les risques et les facteurs de risques impliqués dans l'épuisement professionnel,  
Analyser les indicateurs et mesurer les risques de burnout dans son entreprise,  
Mettre en place et communiquer des actions de prévention du burnout.



**Modalités pédagogiques :** Des exercices pratiques, des vidéos, des échanges, du co-apprentissage. Nous nous adaptons aux besoins du groupe et à sa dynamique pour optimiser la qualité de nos formations.

## Le + PRAXINOVA :

*Une équipe de professionnels avant tout, experts en santé, sécurité et conditions de travail et prêts à partager leur expérience du monde de l'entreprise et leurs savoirs. Toutes nos formations sont opérationnelles et visent à rendre les membres élus du personnel plus proches des problématiques de santé en entreprise et de leurs enjeux pour préserver les salariés.*

NOTRE TARIF :  
**700 € TTC**  
jour/personne (sans hébergement et restauration) (5 personnes minimum)

Sessions inter : dates sur demande

Inscriptions et renseignements : [formation@praxinova.fr](mailto:formation@praxinova.fr)

# PRÉVENTION ET GESTION DE LA DISCRIMINATION

🕒 1 JOUR



**Public ciblé :** Acteurs de la prévention au sein de l'entreprise (RH, préventeurs, médecin du travail, élus, Instance(s) Représentative(s) du Personnel (IRP), manager...).



**Prérequis :** L'envie d'apprendre, de comprendre et de mettre à profit ces apprentissages.



**Objectifs :**  
Comprendre la notion de discrimination dans le cadre juridique, organisationnel et humain au travail,  
Identifier les situations de discrimination au travail,  
Savoir sensibiliser les salariés et communiquer sur la discrimination au sein de son entreprise.



**Modalités pédagogiques :** Des exercices pratiques, des vidéos, des échanges, du co-apprentissage. Nous nous adaptons aux besoins du groupe et à sa dynamique pour optimiser la qualité de nos formations.

## Le + PRAXINOVA :

*Une équipe de professionnels avant tout, experts en santé, sécurité et conditions de travail et prêts à partager leur expérience du monde de l'entreprise et leurs savoirs. Toutes nos formations sont opérationnelles et visent à rendre les membres élus du personnel plus proches des problématiques de santé en entreprise et de leurs enjeux pour préserver les salariés.*

NOTRE TARIF :  
**600 € TTC**  
jour/personne (sans hébergement et restauration) (5 personnes minimum)

Session inter : dates sur demande

Inscriptions et renseignements : [formation@praxinova.fr](mailto:formation@praxinova.fr)

# PRÉVENIR ET GÉRER LES CONDUITES ADDICTIVES EN MILIEU PROFESSIONNEL

🕒 1 JOUR



**Public ciblé :** Acteurs de la prévention au sein de l'entreprise (RH, préventeurs, médecin du travail, élus, Instance(s) Représentative(s) du Personnel (IRP), manager...).



**Prérequis :** L'envie d'apprendre, de comprendre et de mettre à profit ces apprentissages.



**Objectifs :**  
Connaître les différentes addictions possibles au travail et comprendre leurs mécanismes,  
Identifier les causes et les conséquences de conduites addictives en milieu professionnel,  
Avoir les bons réflexes face à un collègue en difficulté (posture, prise en charge...),  
Mettre en place des actions de sensibilisation et de prévention des addictions au travail.



**Modalités pédagogiques :** Des exercices pratiques, des vidéos, des échanges, du co-apprentissage. Nous nous adaptons aux besoins du groupe et à sa dynamique pour optimiser la qualité de nos formations.

## Le + PRAXINOVA :

*une équipe de professionnels avant tout, experts en santé, sécurité et conditions de travail et prêts à partager leur expérience du monde de l'entreprise et leurs savoirs. Toutes nos formations sont opérationnelles et visent à rendre les membres élus du personnel plus proches des problématiques de santé en entreprise et de leurs enjeux pour préserver les salariés.*

NOTRE TARIF :  
**700 € TTC**  
jour/personne (sans hébergement et restauration) (5 personnes minimum)

Sessions inter : dates sur demande

Inscriptions et renseignements : [formation@praxinova.fr](mailto:formation@praxinova.fr)



3

# ERGONOMIE

# COMMENT MENER UNE DÉMARCHE ERGONOMIQUE AU SEIN DE MON ENTREPRISE

🕒 2 JOURS



**Public ciblé :** Acteurs de la prévention au sein de l'entreprise (RH, préventeurs, médecin du travail, élus, Instance(s) Représentative(s) du Personnel (IRP), manager...).



**Prérequis :** L'envie d'apprendre, de comprendre et de mettre à profit ces apprentissages.



**Objectifs :**  
Étudier les fondamentaux de l'ergonomie et ses outils d'analyses, Prendre connaissance de la réglementation en vigueur et des recommandations ergonomiques, Identifier les enjeux de mon entreprise, Identifier les leviers d'actions organisationnels et/ou d'aménagement d'espaces pour optimiser le fonctionnement de mon entreprise, Optimiser à travers un regard ergonomique les processus de l'entreprise, Mener une démarche ergonomique à travers un cas concret.



**Modalités pédagogiques :** Des exercices pratiques, des vidéos, des échanges, du co-apprentissage. Nous nous adaptons aux besoins du groupe et à sa dynamique pour optimiser la qualité de nos formations.

# ÉVALUER MON POSTE DE TRAVAIL DE MANIÈRE ERGONOMIQUE

🕒 2 JOURS



**Public ciblé :** Acteurs de la prévention au sein de l'entreprise (RH, préventeurs, médecin du travail, élus, Instance(s) Représentative(s) du Personnel (IRP), manager...).



**Prérequis :** L'envie d'apprendre, de comprendre et de mettre à profit ces apprentissages.



**Objectifs :**  
Étudier les fondamentaux de l'ergonomie et ses outils d'analyses, Prendre connaissance de la réglementation en vigueur et des recommandations ergonomiques, Identifier les risques du poste de travail (posture, position des outils, pénibilité), Identifier les risques de l'environnement du poste de travail (ambiance lumineuse/thermique/acoustique, positionnement dans l'espace de travail, flux d'entrée/sortie), Évaluer un poste de travail à travers un cas concret.



**Modalités pédagogiques :** Des exercices pratiques, des vidéos, des échanges, du co-apprentissage. Nous nous adaptons aux besoins du groupe et à sa dynamique pour optimiser la qualité de nos formations.

**Le + PRAXINOVA :**

*Un intervenant possédant une double compétence en conduite de projet et en ergonomie permettant une approche dynamique des situations évaluées.*

**NOTRE TARIF :**  
**670 € TTC**  
jour/personne

(sans hébergement et restauration)  
Soit un total de 1340 € TTC  
(5 personnes minimum)

**Session inter :** dates sur demande

Inscriptions et renseignements : [formation@praxinova.fr](mailto:formation@praxinova.fr)

**Le + PRAXINOVA :**

*Un intervenant possédant une double compétence en conduite de projet et en ergonomie permettant une approche dynamique des situations évaluées.*

**NOTRE TARIF :**  
**670 € TTC**  
jour/personne

(sans hébergement et restauration)  
Soit un total de 1340 € TTC  
(5 personnes minimum)

**Session inter :** dates sur demande

Inscriptions et renseignements : [formation@praxinova.fr](mailto:formation@praxinova.fr)

## VOUS VOULEZ OFFRIR UNE MEILLEURE ERGONOMIE À VOTRE ENTREPRISE ?



→ Une seule solution : contactez Alice et évaluez vos besoins de formation !

Responsable Pôle Formation  
[formation@praxinova.fr](mailto:formation@praxinova.fr)  
04 13 42 15 14





4 **MANAGEMENT  
ET ORGANISA-  
TION**

# COMPRENDRE ET IDENTIFIER LES MÉTHODES AGILES

🕒 1 JOUR

👥 **Public ciblé :** Managers de proximité, RH, préventeurs.

📁 **Prérequis :** L'envie d'apprendre, de comprendre et de mettre à profit ces apprentissages.

📋 **Objectifs :**  
Analyser les différentes méthodes managériales dites agiles, Comprendre les avantages et les limites de ces méthodes sur l'organisation du travail, Identifier les risques pour la qualité de vie au travail des salariés concernés, repérer les opportunités pour son entreprise, Trouver sa posture managériale dans le cadre de démarches agiles.

👤 **Modalités pédagogiques :** Des exercices pratiques, des vidéos, des échanges, du co-apprentissage. Nous nous adaptons aux besoins du groupe et à sa dynamique pour optimiser la qualité de nos formations.

**Le + PRAXINOVA :**

*Une équipe de professionnels avant tout, experts en santé, sécurité et conditions de travail et prêts à partager leur expérience du monde de l'entreprise et leurs savoirs. Toutes nos formations sont opérationnelles et visent à rendre les membres élus du personnel plus proches des problématiques de santé en entreprise et de leurs enjeux pour préserver les salariés.*

NOTRE TARIF :  
**660 € TTC**  
jour/personne

(sans hébergement et restauration)  
(5 personnes minimum)

Sessions intra : dates sur demande

Inscriptions et renseignements : [formation@praxinova.fr](mailto:formation@praxinova.fr)

# TÉLÉTRAVAIL : ENJEUX, RISQUES ET BONNES PRATIQUES

🕒 1 JOUR

👥 **Public ciblé :** Managers de proximité, RH, Instance(s) Représentative(s) du Personnel (IRP).

📁 **Prérequis :** Cette formation peut être conçue comme un outil de préparation des managers au télétravail et/ou comme le moyen d'être à l'aise dans la gestion des équipes dans le cadre de la mise en place du télétravail.

📋 **Objectifs :**  
Comprendre les enjeux du télétravail, Repérer ses représentations personnelles sur le télétravail, Mettre en place de bonnes pratiques autour de l'accord, Manager dans ce nouveau cadre et accompagner les équipes.

👤 **Modalités pédagogiques :** Des exercices pratiques, des vidéos, des échanges, du co-apprentissage. Nous nous adaptons aux besoins du groupe et à sa dynamique pour optimiser la qualité de nos formations.

**Le + PRAXINOVA :**

*Nous partons de vos accords négociés pour adapter le contenu de la formation à vos spécificités. Toutes nos formations sont opérationnelles et visent à rendre les membres élus du personnel plus proches des problématiques de santé en entreprise et de leurs enjeux pour préserver les salariés.*

NOTRE TARIF :  
**850 € TTC**  
jour/personne

(sans hébergement et restauration)  
(5 personnes minimum)

Sessions intra : dates sur demande

Inscriptions et renseignements : [formation@praxinova.fr](mailto:formation@praxinova.fr)

# MESURER L'IMPACT DES PROJETS SUR LE TRAVAIL ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

🕒 3 JOURS

👥 **Public ciblé :** Chefs de projets de changement et de transformation organisationnels, spécialistes RH, préventeurs...).

📁 **Prérequis :** Implication dans le cadre de projets de changements organisationnels.

📋 **Objectifs :**  
Savoir anticiper, accompagner et analyser un projet avant, pendant, après un projet. Prévenir les Risques Psychosociaux (RPS) et permettre aux acteurs d'anticiper les changements, l'organisation et l'accompagnement humain en s'appuyant sur les phases du projet et sur l'évolution des préoccupations des personnes concernées par le changement.

👤 **Modalités pédagogiques :** Des exercices pratiques, des vidéos, des échanges, du co-apprentissage. Nous nous adaptons aux besoins du groupe et à sa dynamique pour optimiser la qualité de nos formations.

**Le + PRAXINOVA :**

*Cette formation est issue de notre pratique. Elle permet de faciliter la conduite de projet en prenant en compte tous les facteurs de freins et les facteurs facilitant l'accompagnement au changement.*

NOTRE TARIF :  
**700 € TTC**  
jour/personne

(sans hébergement et restauration)  
Soit un total de 2100 € TTC  
(5 personnes minimum)

Sessions intra : dates sur demande

Inscriptions et renseignements : [formation@praxinova.fr](mailto:formation@praxinova.fr)

# MANAGER ET GÉRER SES ÉMOTIONS

🕒 3 JOURS

👥 **Public ciblé :** Managers de proximité, managers de manager, agents de maîtrise avec fonction d'encadrement.

📁 **Prérequis :** L'envie d'apprendre, de comprendre et de mettre à profit ces apprentissages.

📋 **Objectifs :**  
Comprendre et reconnaître ses émotions, Être à l'écoute des émotions de ses collaborateurs, Comprendre les dynamiques engagées dans la communication et en comprendre le sens et les enjeux, Prendre conscience des conséquences sur la santé personnelle et collective et les impacts sur l'efficacité au travail.

👤 **Modalités pédagogiques :** Des exercices pratiques, des vidéos, des échanges, du co-apprentissage. Nous nous adaptons aux besoins du groupe et à sa dynamique pour optimiser la qualité de nos formations.

**Le + PRAXINOVA :**

*Cette formation se base sur une étude validée scientifiquement en cours de réalisation par les professionnels de Praxinova. Elle évalue la manière dont les managers et autres salariés encadrants gèrent leurs émotions au travail et quels impacts cela cause sur leur santé, leurs relations et leurs conditions de travail.*

NOTRE TARIF :  
**650 € TTC**  
jour/personne

(sans hébergement et restauration)  
Soit un total de 1950 € TTC  
(5 personnes minimum)

Formation disponible à partir de juin 2019

Si vous souhaitez avoir plus de renseignements ou participer à cette étude, n'hésitez pas à nous contacter : [a.rey@praxinova.fr](mailto:a.rey@praxinova.fr)

# MANAGER POUR LA PREMIÈRE FOIS

2 JOURS

**Public ciblé :** Managers de proximité, agents de maîtrise avec fonction d'encadrement.

**Prérequis :** L'envie d'apprendre, de comprendre et de mettre à profit ces apprentissages.

**Objectifs :**  
Comprendre la fonction de manager et intégrer ses responsabilités,  
Développer son style managérial et savoir se positionner en tant que manager d'équipe,  
Intégrer les enjeux organisationnels et humains de la fonction de manager pour fédérer et mobiliser ses équipes.

**Modalités pédagogiques :** Des exercices pratiques, des vidéos, des échanges, du co-apprentissage. Nous nous adaptons aux besoins du groupe et à sa dynamique pour optimiser la qualité de nos formations.

## Le + PRAXINOVA :

*Les formateurs professionnels de l'accompagnement de manager et de stratégies managériales apporteront aux formés une vision concrète et pratique du management. L'enjeu de cette formation et de faire prendre en main aux futurs managers leurs rôles, leurs missions et de leur faire prendre conscience de leur influence sur les équipes pour favoriser le dialogue, la performance et la qualité de vie au travail.*

NOTRE TARIF :  
**700 € TTC**  
jour/personne

(sans hébergement et restauration)  
Soit un total de 1400 € TTC  
(5 personnes minimum)

Sessions intra : dates sur demande

Inscriptions et renseignements : [formation@praxinova.fr](mailto:formation@praxinova.fr)

# COMPÉTENCES D'EXPRESSION ET MANAGEMENT

2 JOURS

**Public ciblé :** Managers de proximité, agents de maîtrise avec fonction d'encadrement.

**Prérequis :** L'envie d'apprendre, de comprendre et de mettre à profit ces apprentissages.

**Objectifs :**  
Prendre conscience de l'impact de la communication sur les comportements de ses collaborateurs et sur son environnement,  
Transmettre et expliquer,  
Animer l'écoute et la participation,  
Maîtriser des outils, des méthodes et des postures favorisant la communication,  
Savoir faire passer une information, une idée, un projet, un changement en favorisant l'engagement et la mobilisation de ses équipes.

**Modalités pédagogiques :** Des exercices pratiques, des vidéos, des échanges, du co-apprentissage. Nous nous adaptons aux besoins du groupe et à sa dynamique pour optimiser la qualité de nos formations.

## Le + PRAXINOVA :

*Formation très pratique, interactive et opérationnelle.*

NOTRE TARIF :  
**625 € TTC**  
jour/personne

(sans hébergement et restauration)  
Soit un total de 1250 € TTC  
(5 personnes minimum)

Sessions intra : dates sur demande

Sessions inter : dates sur demande

Inscriptions et renseignements : [formation@praxinova.fr](mailto:formation@praxinova.fr)

# GESTION ET MÉDIATION DE CONFLITS

2 JOURS

**Public ciblé :** Managers de proximité, managers de managers, agents de maîtrise avec fonction d'encadrement.

**Prérequis :** L'envie d'apprendre, de comprendre et de mettre à profit ces apprentissages.

**Objectifs :**  
Comprendre la construction d'un conflit et les enjeux personnels sous-jacents,  
Comprendre les conflits en fonction des types de personnalités au sein de son équipe,  
Sortir de la construction d'un conflit.

**Modalités pédagogiques :** Des exercices pratiques, des vidéos, des échanges, du co-apprentissage. Nous nous adaptons aux besoins du groupe et à sa dynamique pour optimiser la qualité de nos formations.

## Le + PRAXINOVA :

*Des professionnels ayant une appétence particulière pour les dynamiques dans les relations interpersonnelles. Certains formateurs ayant été sensibilisés aux principes de la médiation en entreprise, ils vous apporteront leur expérience et leurs savoirs dans ce domaine pour vous aider à mieux appréhender les conflits et y faire face avec des méthodes et des outils opérationnels.*

NOTRE TARIF :  
**700 € TTC**  
jour/personne

(sans hébergement et restauration)  
Soit un total de 1400 € TTC  
(5 personnes minimum)

Sessions intra : dates sur demande

Inscriptions et renseignements : [formation@praxinova.fr](mailto:formation@praxinova.fr)

# ANIMATION DE GROUPE ET COMPRÉHENSION DES PHÉNOMÈNES PSYCHOSOCIAUX

2 JOURS

**Public ciblé :** Managers de proximité, managers de managers, agents de maîtrise avec fonction d'encadrement.

**Prérequis :** L'envie d'apprendre, de comprendre et de mettre à profit ces apprentissages.

**Objectifs :**  
Développer sa compréhension des phénomènes de groupe et des phénomènes psychosociaux au sein d'un groupe de travail ou d'une équipe,  
Anticiper les phénomènes et savoir les accompagner.

**Modalités pédagogiques :** Des exercices pratiques, des vidéos, des échanges, du co-apprentissage. Nous nous adaptons aux besoins du groupe et à sa dynamique pour optimiser la qualité de nos formations.

## Le + PRAXINOVA :

*Une expérience unique permettant d'explorer et de mieux maîtriser les multiples facettes de la vie d'un groupe ou d'une équipe.*

NOTRE TARIF :  
**500 € TTC**  
jour/personne

(sans hébergement et restauration)  
Soit un total de 1000 € TTC  
(5 personnes minimum)

Stage résidentiel en intra : dates sur demande

Stage résidentiel en inter : dates sur demande

Inscriptions et renseignements : [formation@praxinova.fr](mailto:formation@praxinova.fr)

## MANAGEMENT SITUATIONNEL

🕒 1 JOUR

**Public ciblé :** Les primo-managers, managers de proximité, managers de managers, agents de maîtrise avec fonction d'encadrement.

**Prérequis :** L'envie d'apprendre, de comprendre et de mettre à profit ces apprentissages.

**Objectifs :**  
Cerner les besoins d'une équipe et les différents styles de management adaptés,  
Identifier son style de leadership naturel et cerner ses clés de réussites,  
Savoir comment identifier le niveau d'autonomie des collaborateurs afin d'adapter son management.

**Modalités pédagogiques :** Des exercices pratiques, des vidéos, des échanges, du co-apprentissage. Nous nous adaptons aux besoins du groupe et à sa dynamique pour optimiser la qualité de nos formations.

**Le + PRAXINOVA :**

*Un formateur professionnel spécialisé en formation managériale.*

NOTRE TARIF :  
**600 € TTC**  
jour/personne (sans hébergement et restauration)  
(5 personnes minimum)

**Sessions intra :** dates sur demande  
**Sessions inter :** dates sur demande

Inscriptions et renseignements : [formation@praxinova.fr](mailto:formation@praxinova.fr)

## IDENTIFIER LE POTENTIEL CHEZ SES COLLABORATEURS

🕒 1 JOUR

**Public ciblé :** Tout acteur RH et manager souhaitant acquérir une méthodologie et une aptitude à la détection du potentiel.

**Prérequis :** L'envie d'apprendre, de comprendre et de mettre à profit ces apprentissages.

**Objectifs :**  
Pour accompagner le choix de l'entreprise de favoriser les parcours professionnels internes (verticaux & horizontaux),  
Pour contribuer à la constitution de viviers,  
Pour rester neutre et objectif dans la détection du potentiel.

**Modalités pédagogiques :** Des exercices pratiques, des vidéos, des échanges, du co-apprentissage. Nous nous adaptons aux besoins du groupe et à sa dynamique pour optimiser la qualité de nos formations..

**Le + PRAXINOVA :**

*Un formateur professionnel spécialisé en recrutement et dans l'accompagnement de la montée en compétence des acteurs RH.*

NOTRE TARIF :  
**600 € TTC**  
jour/personne (sans hébergement et restauration)  
(5 personnes minimum)

**Sessions intra :** dates sur demande  
**Sessions inter :** dates sur demande

Inscriptions et renseignements : [formation@praxinova.fr](mailto:formation@praxinova.fr)

## IDENTIFIER SON MODE DE MANAGEMENT AVEC LE MBTI

🕒 2 JOURS

**Public ciblé :** Les primo-managers, managers de proximité, managers de managers, agents de maîtrise avec fonction d'encadrement.

**Prérequis :** L'envie d'apprendre, de comprendre et de mettre à profit ces apprentissages.

**Objectifs :**  
Développer la connaissance de soi et apprendre à utiliser ses potentialités,  
Identifier son mode de fonctionnement personnel et comprendre le fonctionnement de l'autre,  
Identifier son style de leadership et apprendre à l'utiliser en relation avec les autres.

**Modalités pédagogiques :** Des exercices pratiques, des vidéos, des échanges, du co-apprentissage. Nous nous adaptons aux besoins du groupe et à sa dynamique pour optimiser la qualité de nos formations.

**Le + PRAXINOVA :**

*Un formateur professionnel certifié MBTI et spécialisé en formation managériale.*

NOTRE TARIF :  
**600 € TTC**  
jour/personne (sans hébergement et restauration)  
Soit un total de 1200 € TTC  
(5 personnes minimum)

**Sessions intra :** dates sur demande  
**Sessions inter :** dates sur demande

Inscriptions et renseignements : [formation@praxinova.fr](mailto:formation@praxinova.fr)

## VOUS SOUHAITEZ DÉVELOPPER VOTRE MANAGEMENT POUR UN BÉNÉFICE PERSONNEL ET COLLECTIF ?



→ Une seule solution :  
contactez Alice et évaluez vos  
besoins de formation !

Responsable Pôle Formation  
[formation@praxinova.fr](mailto:formation@praxinova.fr)  
04 13 42 15 14





# 5 ACTEURS DU CSE ET DE LA PRÉVENTION



# PRÉSIDENT DU CSE : VOLET SANTÉ SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

🕒 1 JOUR + 1/2 JOUR

👤 **Public ciblé :** Président ou son/sa délégataire.

📁 **Prérequis :** La mise en place du CSE doit être réalisée. L'envie d'apprendre, de comprendre et de mettre à profit ces apprentissages.

📋 **Objectifs :**  
Maîtriser le cadre juridique et le cadre de fonctionnement du CSE,  
Connaître et maîtriser son rôle et la pratique de président lors des réunions CSE/CHSCT,  
Considérer le dialogue social comme un appui à la performance de son entreprise.

👥 **Modalités pédagogiques :** Des exercices pratiques, des vidéos, des échanges, du co-apprentissage. Nous nous adaptons aux besoins du groupe et à sa dynamique pour optimiser la qualité de nos formations.

## Le + PRAXINOVA :

*Un spécialiste des questions de santé, sécurité et conditions de travail, un responsable syndical et un juriste au service d'une formation sur mesure. Nous souhaitons axer cette formation sur la communication entre le président du CHSCT/CSE et les membres élus de l'instance dans le but de favoriser le dialogue social au service de la santé des salariés et de la performance de l'entreprise.*

NOTRE TARIF :

**600 € TTC**  
jour/personne

(sans hébergement et restauration)  
Soit un total de 1800 € TTC  
(5 personnes minimum)

1 journée inter collective : dates sur demande  
1/2 journée individuelle : date à convenir ensemble

Inscriptions et renseignements : [formation@praxinova.fr](mailto:formation@praxinova.fr)

# ÊTRE REPRÉSENTANT DE PROXIMITÉ SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL AU SEIN DU CSE

🕒 1 JOUR

👤 **Public ciblé :** Membres élus du CSE ou représentants désignés par les membres du CSE.

📁 **Prérequis :** Accord majoritaire prévoyant la mise en place d'un référent établi et l'envie d'apprendre, comprendre et mettre à profit ces apprentissages.

📋 **Objectifs :**  
Prise en main de son rôle et de ses responsabilités,  
Développer un réseau actif et présent en proximité sur les conditions de travail, la charge de travail, le harcèlement, la qualité de vie au travail, l'amélioration de l'organisation du travail...

👥 **Modalités pédagogiques :** Des exercices pratiques, des vidéos, des échanges, du co-apprentissage. Nous nous adaptons aux besoins du groupe et à sa dynamique pour optimiser la qualité de nos formations.

## Le + PRAXINOVA :

*Une équipe de professionnels avant tout, prêts à partager leur expérience du monde de l'entreprise et leurs savoirs. Toutes nos formations sont opérationnelles et visent à rendre les membres élus du personnel acteurs de leur rôle et de leurs responsabilités au sein du CSE.*

**Cette formation implique une appropriation et une ingénierie particulière par les formateurs afin de former les représentants de proximité sur leurs rôles définis par l'accord.**

NOTRE TARIF :

**500 € TTC**  
jour/personne

(sans hébergement et restauration)  
(5 personnes minimum)

Sessions Intra : dates sur demande

Inscriptions et renseignements : [formation@praxinova.fr](mailto:formation@praxinova.fr)



# FONCTIONNEMENT ET ANIMATION DES TRAVAUX ET DES ACTIONS DE LA COMMISSION SANTÉ SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (CSSCT)

🕒 1 JOUR

👤 **Public ciblé :** Membres élus du CSE dont membres de la CSSCT.

📁 **Prérequis :** Avoir suivi la formation obligatoire des membres élus du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail, et l'envie d'apprendre, comprendre et mettre à profit ces apprentissages.

📋 **Objectifs :**  
Permettre de définir un fonctionnement efficace dans le cadre du nouveau périmètre de la CSSCT en relation avec la CSE.

👥 **Modalités pédagogiques :** Des exercices pratiques, des vidéos, des échanges, du co-apprentissage. Nous nous adaptons aux besoins du groupe et à sa dynamique pour optimiser la qualité de nos formations.

## Le + PRAXINOVA :

*Une équipe de professionnels avant tout, prêts à partager leur expérience du monde de l'entreprise et leurs savoirs. Toutes nos formations sont opérationnelles et visent à rendre les membres élus du personnel acteurs de leur rôle et de leurs responsabilités au sein du CSE comme de la CSSCT.*

NOTRE TARIF :

**230 € TTC**  
jour/personne

(sans hébergement et restauration)  
(6 personnes minimum,  
10 personnes maximum)

Sessions intra : dates sur demande

Inscriptions et renseignements : [formation@praxinova.fr](mailto:formation@praxinova.fr)

# MISE EN PLACE DU DOCUMENT UNIQUE (DU)/PLAN DE PRÉVENTION

🕒 2 JOURS

👥 **Public ciblé :** Membres élus du CSE.

📁 **Prérequis :** L'envie d'apprendre, de comprendre et de mettre à profit ces apprentissages.

📋 **Objectifs :**  
Que ce soit dans le but de créer le DU de l'entreprise ou de mettre en place un plan de prévention, les membres élus du CSE seront capables de :  
Maîtriser les principes phares de la prévention en entreprise,  
Analyser les risques professionnels et psychosociaux,  
Maîtriser des outils de mesure de ces risques,  
Mettre en œuvre leurs apprentissages au service de la création du DU ou du plan de prévention.

👤 **Modalités pédagogiques :** Des exercices pratiques, des vidéos, des échanges, du co-apprentissage. Nous nous adaptons aux besoins du groupe et à sa dynamique pour optimiser la qualité de nos formations.

## Le + PRAXINOVA :

*Une équipe de professionnels avant tout, prêts à partager leur expérience du monde de l'entreprise et leurs savoirs. Toutes nos formations sont opérationnelles et visent à rendre les membres élus du personnel acteurs de leur rôle et de leurs responsabilités au sein du CSE.*

NOTRE TARIF :  
**700 € TTC**  
jour/personne

(sans hébergement et restauration)  
Soit un total de 1400 € TTC  
(5 personnes minimum)

**Sessions Intra :** dates sur demande  
**Sessions inter :** dates sur demande

Inscriptions et renseignements : [formation@praxinova.fr](mailto:formation@praxinova.fr)

# DIAGNOSTIQUER AVEC UNE APPROCHE ERGONOMIQUE UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

🕒 2 JOURS

👥 **Public ciblé :** Membres élus du CSE.

📁 **Prérequis :** L'envie d'apprendre, de comprendre et de mettre à profit ces apprentissages.

📋 **Objectifs :**  
Développer un regard ergonomique sur les différents environnements de travail de l'entreprise,  
Connaître les normes et réglementations en vigueur en ergonomie,  
S'approprier des outils de mesure et d'observation d'un poste de travail.

👤 **Modalités pédagogiques :** Des exercices pratiques, des vidéos, des échanges, du co-apprentissage. Nous nous adaptons aux besoins du groupe et à sa dynamique pour optimiser la qualité de nos formations.

## Le + PRAXINOVA :

*Une équipe de professionnels avant tout, prêts à partager leur expérience du monde de l'entreprise et leurs savoirs. Toutes nos formations sont opérationnelles et visent à rendre les membres élus du personnel acteurs de leur rôle et de leurs responsabilités au sein du CSE.*

NOTRE TARIF :  
**650 € TTC**  
jour/personne

(sans hébergement et restauration)  
Soit un total de 1300 € TTC  
(5 personnes minimum)

**Sessions Intra :** dates sur demande  
**Sessions inter :** dates sur demande

Inscriptions et renseignements : [formation@praxinova.fr](mailto:formation@praxinova.fr)

# DIAGNOSTIQUER AVEC UNE APPROCHE ERGONOMIQUE UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

🕒 2 JOURS

👥 **Public ciblé :** Membres élus du CSE.

📁 **Prérequis :** L'envie d'apprendre, de comprendre et de mettre à profit ces apprentissages.

📋 **Objectifs :**  
Développer un regard ergonomique sur les différents environnements de travail de l'entreprise,  
Connaître les normes et réglementations en vigueur en ergonomie,  
S'approprier des outils de mesure et d'observation d'un poste de travail.

👤 **Modalités pédagogiques :** Des exercices pratiques, des vidéos, des échanges, du co-apprentissage. Nous nous adaptons aux besoins du groupe et à sa dynamique pour optimiser la qualité de nos formations.

## Le + PRAXINOVA :

*Une équipe de professionnels avant tout, prêts à partager leur expérience du monde de l'entreprise et leurs savoirs. Toutes nos formations sont opérationnelles et visent à rendre les membres élus du personnel acteurs de leur rôle et de leurs responsabilités au sein du CSE.*

NOTRE TARIF :  
**650 € TTC**  
jour/personne

(sans hébergement et restauration)  
Soit un total de 1300 € TTC  
(5 personnes minimum)

**Sessions Intra :** dates sur demande  
**Sessions inter :** dates sur demande

Inscriptions et renseignements : [formation@praxinova.fr](mailto:formation@praxinova.fr)

# NÉGOCIER UN ACCORD QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT)

🕒 3 JOURS

👥 **Public ciblé :** Membres élus du CSE.

📁 **Prérequis :** L'envie d'apprendre, de comprendre et de mettre à profit ces apprentissages.

📋 **Objectifs :**  
Comprendre l'approche, les enjeux et la réglementation en matière de Qualité de Vie au Travail,  
Communiquer sur la mise en place de l'accord QVT au sein de l'entreprise,  
Mettre en place une stratégie de négociation adaptée aux problématiques de l'entreprise.

👤 **Modalités pédagogiques :** Des exercices pratiques, des vidéos, des échanges, du co-apprentissage. Nous nous adaptons aux besoins du groupe et à sa dynamique pour optimiser la qualité de nos formations.

## Le + PRAXINOVA :

*Une équipe de professionnels avant tout, prêts à partager leur expérience du monde de l'entreprise et leurs savoirs. Toutes nos formations sont opérationnelles et visent à rendre les membres élus du personnel acteurs de leur rôle et de leurs responsabilités au sein du CSE.*

NOTRE TARIF :  
**670 € TTC**  
jour/personne

(sans hébergement et restauration)  
Soit un total de 2010 € TTC  
(5 personnes minimum)

**Sessions Intra :** dates sur demande  
**Sessions inter :** dates sur demande

Inscriptions et renseignements : [formation@praxinova.fr](mailto:formation@praxinova.fr)

# MISE EN PLACE DU DOCUMENT UNIQUE (DU)/PLAN DE PRÉVENTION

🕒 2 JOURS



**Public ciblé :** Membres élus du CSE.



**Prérequis :** L'envie d'apprendre, de comprendre et de mettre à profit ces apprentissages.



**Objectifs :**

Que ce soit dans le but de créer le DU de l'entreprise ou de mettre en place un plan de prévention, les membres élus du CSE seront capables de :

- Maîtriser les principes phares de la prévention en entreprise,
- Analyser les risques professionnels et psychosociaux,
- Maîtriser des outils de mesure de ces risques,
- Mettre en œuvre leurs apprentissages au service de la création du DU ou du plan de prévention.



**Modalités pédagogiques :** Des exercices pratiques, des vidéos, des échanges, du co-apprentissage. Nous nous adaptons aux besoins du groupe et à sa dynamique pour optimiser la qualité de nos formations.

## Le + PRAXINOVA :

*Une équipe de professionnels avant tout, prêts à partager leur expérience du monde de l'entreprise et leurs savoirs. Toutes nos formations sont opérationnelles et visent à rendre les membres élus du personnel acteurs de leur rôle et de leurs responsabilités au sein du CSE.*

**NOTRE TARIF :**  
**700 € TTC**  
jour/personne

(sans hébergement et restauration)  
Soit un total de 1400 € TTC  
(5 personnes minimum)

**Sessions Intra :** dates sur demande

**Sessions inter :** dates sur demande

Inscriptions et renseignements : [formation@praxinova.fr](mailto:formation@praxinova.fr)

## VOUS SOUHAITEZ FAIRE DE VOTRE MANDAT D'ÉLU CSE UNE VÉRITABLE VALEUR AJOUTÉE POUR VOTRE ENTREPRISE ?



→ Une seule solution :  
contactez Alice et évaluez vos  
besoins de formation !

Responsable Pôle Formation  
[formation@praxinova.fr](mailto:formation@praxinova.fr)  
04 13 42 15 14



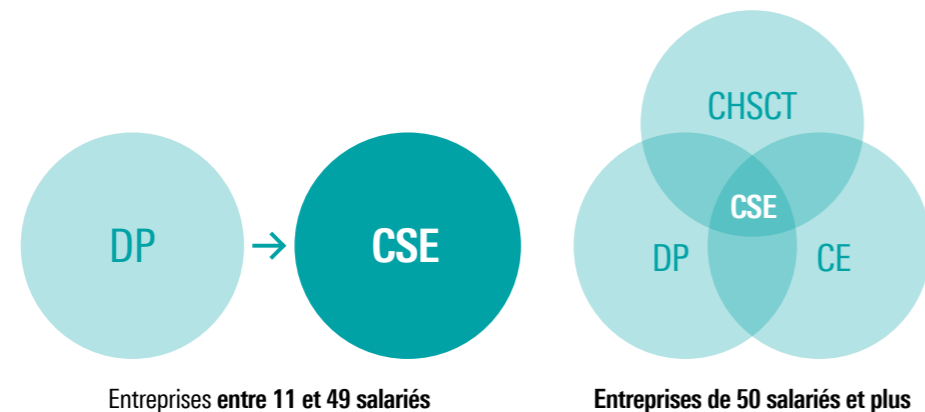


6

# NOS FORMATIONS GÉNÉRALES CSE SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

## Le Comité Social et Économique (CSE), la nouvelle instance représentative du personnel !

Ordonnance Macron (n° 2017-1386) du 22 septembre 2017 relative à la nouvelle organisation du dialogue social et économique dans l'entreprise et favorisant l'exercice et la valorisation des responsabilités syndicales



### DP, CHSCT, CE hier...

**Délégués du Personnel (DP) :** Réclamations individuelles et collectives en matière d'application de la réglementation du travail.

**Comité d'Entreprise (CE) :** Expression collective des salariés, prise en compte permanente de leurs intérêts : gestion et évolution économique et financière de l'entreprise, organisation du travail, formation. Attributions des activités sociales et culturelles.

**Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) :** Conditions de travail, risques professionnels et psychosociaux. Inspections et enquêtes pour le respect des prescriptions législatives et réglementaires. Prévention. Analyse des circonstances et des causes des accidents du travail. Consultation avant toute décision d'aménagement important modifiant les conditions d'hygiène et de sécurité et de travail, risques graves

**...CSE aujourd'hui dans toutes les entreprises d'au moins 11 salariés !**

## NOS FORMATIONS GENERALES CSE : SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

**« Les membres de la délégation du personnel du comité social et économique bénéficient de la formation nécessaire à l'exercice de leurs missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail {...}. » (article L.2315-18 du code du travail)**

Les problématiques de santé, de sécurité et de conditions de travail sont aujourd'hui des sujets incontournables en entreprise, quelle que soit la taille de celle-ci. L'employeur a en effet l'obligation de préserver la santé physique et morale de ses employés. Cela implique nécessairement d'offrir une organisation, un environnement et des conditions de travail adaptés et sécurisés pour l'ensemble des salariés de l'entreprise.

C'est dans cette optique que le Comité Social et Économique (CSE) doit être mis en place avant le 1er janvier 2020 dans toutes les entreprises d'au moins 11 salariés (consécutifs sur une période de 12 mois).

La formation des membres élus du CSE est obligatoire et entièrement prise en charge par l'employeur, elle permettra à ses membres :

- D'acquérir des connaissances, des compétences et des outils en santé au travail,
- D'échanger sur ces sujets de façon éclairée lors des réunions et des consultations récurrentes du CSE et de garantir un dialogue social plus équilibré entre les acteurs de la santé dans l'entreprise,
- De développer une regard nouveau et une analyse critique sur les situations du quotidien afin de prévenir les risques potentiels et d'agir en conséquence pour la santé des salariés comme pour la performance de l'entreprise.

Les formations PRAXINOVA sont proposées inter-entreprises et/ou intra entreprises.



**Alice Rey**

Responsable Pôle Formation  
formation@praxinova.fr  
04 13 42 15 14

Praxinova – 2 rue Marc  
Donadille – 13013 - Marseille

**Pour plus de renseignements,  
n'hésitez pas à consulter notre site internet  
ou à nous contacter directement :  
www.praxinova.fr**

# FORMATIONS INITIALES ET OBLIGATOIRES CSE (SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL) Entreprises de 11 à 49 salariés (article L. 2315-18 du Code du Travail)

© 3 JOURS



**Public ciblé :** Membres élus de la délégation du personnel du CSE.



**Prérequis :** Aucun.



**Objectifs de la formation :**

Comprendre la nouvelle instance représentative du personnel : le CSE,  
Savoir en animer ses différentes missions,  
Développer ses aptitudes à déceler et à mesurer les risques professionnels et d'analyser les conditions de travail,  
S'approprier les différents outils et méthodes d'analyse et de prévention des risques,  
Se positionner dans son rôle d'acteur de la prévention et de propositions d'amélioration des conditions de travail.



**Préambule :**

Il est important de préciser que les attributions, rôles, droits et moyens et le fonctionnement du CSE de 11 à 49 salariés et de 50 à 300 salariés ne sont pas les mêmes.  
La formation que nous dispensons permet de former aujourd'hui et demain les élus du CSE, c'est pourquoi nous n'occultons en aucune manière le contenu des formations de + de 50 salariés. C'est avant tout une formation personnelle mais aussi une formation permettant le plein exercice du mandat d'élus qui seront alors à même d'accompagner une entreprise pouvant évoluer, grossir ou changer de configuration en termes d'effectifs.  
Vous trouverez dans le contenu de formation ci-dessous, signalés par (\*), les « sujets spécifiques » aux entreprises de plus de 50 salariés, auxquels seront sensibilisés les membres élus des CSE de 11 à 50 salariés.



**Contenu de la formation :**

→ **La mise en place du CSE :**

L'introduction du CSE au 1er janvier 2020.  
Des repères historiques sur l'évolution du CHSCT vers le CSE.  
Les sources légales et réglementaires du CSE et du CHSCT.  
La CSSCT\*.

→ **Désignation du CSE :**

Sa composition.  
Le processus électoral et sa création.  
Le statut des membres désignés.  
Les droits, obligations et la responsabilité des membres.

→ **Attributions du CSE :**

Les missions du CSE.  
Les activités sociales et culturelles\*.  
Les attributions économiques\*.  
Les attributions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail.

→ **Fonctionnement du CSE :**

L'organisation interne : le rôle du président, du secrétaire\*, du trésorier\*, son règlement intérieur, l'affichage, le local.  
Les moyens d'action : le mandat, les heures de délégation, la confidentialité, les déplacements.  
Les réunions : périodicité, ordre du jour, procès-verbal.  
Les participants extérieurs aux réunions.  
Les informations utiles à travers le BDSE\*.  
Le budget de fonctionnement\*.  
Le conseil d'entreprise et ses compétences.

→ **Être acteur de la prévention et de la sécurité dans l'entreprise :**

Les différentes notions à appréhender : danger, risque, risque acceptable, prévention, protection.  
Les 9 dimensions de la prévention.  
Les différents risques : RPS, TMS, harcèlements, addictions, charges de travail, bruit...  
L'importance de la distinction entre maladies professionnelles et accidents du travail.  
Les outils de la prévention et du contrôle : inspecter, enquêter, alerter.  
Le recours à un expert agréé : les différentes expertises, le fonctionnement, les méthodes\*.  
Le document unique : mettre en place et animer la démarche de prévention.  
Démarche globale de prévention des risques : préparer l'évaluation, identifier les risques, classer les risques et proposer des actions de prévention transmis dans le document unique.

→ **Analyser une situation de travail :**

Décrire le travail réel : aspects humains, organisationnels, techniques et environnementaux.  
Utiliser les outils d'analyse des dangers et des risques sur un poste de travail.  
Préconiser des mesures correctrices adaptées.

→ **Étudier un accident de travail :**

Les différences entre risques et dangers, entre risques et troubles.  
Les facteurs de risques.  
Comprendre le mécanisme de l'accident.  
Identifier toutes les causes de l'accident, en particulier l'aspect humain.  
Élaborer l'arbre des causes de l'accident.  
Repérer les principaux freins à l'analyse.



**Modalités pédagogiques :**

Appuyés par des cas pratiques, des exercices, des vidéos ou encore des quiz, nous adaptons notre formation aux besoins des membres élus du CSE tout en fournissant les éléments incontournables à la bonne connaissance et au bon fonctionnement du CSE. Nous basons toutes nos formations sur un apport de connaissances et d'outils pratiques mais également sur des échanges dynamiques avec les formés.

**Le + PRAXINOVA :**

*Une charte sur le respect de la confidentialité de toutes informations apportées par le stagiaire et le secret professionnel auquel est tenu PRAXINOVA, Des formateurs qui ont plus de 10 ans d'expertise dans leur champ d'action, Une équipe pluridisciplinaire : ergonome, consultant en organisation, psychologue du travail, psychosociologue... Le formateur a systématiquement pour appui un consultant-contact au sein de l'équipe.*

NOTRE TARIF :

**355 € TTC**  
jour/participant

(sans hébergement et restauration)

**Nos interventions :**

**Nos sessions inter-entreprises : dates sur demande**  
Une session est constituée de 4 personnes minimum.

Pour vous inscrire ou pour tout renseignement complémentaire, contactez-nous :  
**Jean-François STEUNOU – 04 13 42 15 14**  
[formation@praxinova.fr](mailto:formation@praxinova.fr)

# FORMATIONS INITIALES ET OBLIGATOIRES CSE (SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL) Entreprises de 50 à 300 salariés (article L. 2315-18 du Code du Travail)

© 3 JOURS MINIMUM



**Public ciblé :** Membres élus de la délégation du personnel du CSE.



**Prérequis :** Aucun.



**Objectifs de la formation :**

Comprendre la nouvelle instance représentative du personnel : le CSE,  
Savoir en animer ses différentes missions,  
Développer ses aptitudes à déceler et à mesurer les risques professionnels et d'analyser les conditions de travail,  
S'approprier les différents outils et méthodes d'analyse et de prévention des risques,  
Se positionner dans son rôle d'acteur de la prévention et de propositions d'amélioration des conditions de travail.



**Contenu de la formation :**

→ **La mise en place du CSE :**

L'introduction du CSE au 1er janvier 2020.

Des repères historiques sur l'évolution du CHSCT vers le CSE.  
Les sources légales et réglementaires du CSE et du CHSCT.  
La CSSCT.

→ **Désignation du CSE :**

Sa composition.

Le processus électoral et sa création.

Le statut des membres désignés.

Les droits, obligations et la responsabilité des membres.

→ **Attributions du CSE :**

Les missions du CSE.

Les activités sociales et culturelles.

Les attributions économiques.

Les attributions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail.

→ **Fonctionnement du CSE :**

L'organisation interne : le rôle du président, du secrétaire, du trésorier, son règlement intérieur, l'affichage, le local.

Les moyens d'action : le mandat, les heures de délégation, la confidentialité, les déplacements.

Les réunions : périodicité, ordre du jour, procès-verbal.

Les participants extérieurs aux réunions.

Les informations utiles à travers le BDSE.

Le budget de fonctionnement.

Le conseil d'entreprise et ses compétences.

→ **Être acteur de la prévention et de la sécurité dans l'entreprise :**

Les différentes notions à appréhender : danger, risque, risque acceptable, prévention, protection.

Les 9 dimensions de la prévention.

Les différents risques : RPS, TMS, harcèlements, addictions, charges de travail, bruit... .

L'importance de la distinction entre maladies professionnelles et accidents du travail.

Les outils de la prévention et du contrôle : inspecter, enquêter, alerter.

Le recours à un expert agréé : les différentes expertises, le fonctionnement, les méthodes.

Le document unique : mettre en place et animer la démarche de prévention.

Démarche globale de prévention des risques : préparer l'évaluation, identifier les risques, classer les risques et proposer des actions de prévention transmis dans le document unique.

→ **Analyser une situation de travail :**

Décrire le travail réel : aspects humains, organisationnels, techniques et environnementaux.

Utiliser les outils d'analyse des dangers et des risques sur un poste de travail.

Préconiser des mesures correctrices adaptées.

→ **Étudier un accident de travail :**

Les différences entre risques et dangers, entre risques et troubles.

Les facteurs de risques.

Comprendre le mécanisme de l'accident.

Identifier toutes les causes de l'accident, en particulier l'aspect humain.

Élaborer l'arbre des causes de l'accident.

Repérer les principaux freins à l'analyse.



**Modalités pédagogiques :**

Appuyés par des cas pratiques, des exercices, des vidéos ou encore des quiz, nous adaptons notre formation aux besoins des membres élus du CSE tout en fournissant les éléments incontournables à la bonne connaissance et au bon fonctionnement du CSE. Nous basons toutes nos formations sur un apport de connaissances et d'outils pratiques mais également sur des échanges dynamiques avec les formés.

**Le + PRAXINOVA :**

*Une charte sur le respect de la confidentialité de toutes informations apportées par le stagiaire et le secret professionnel auquel est tenu PRAXINOVA, Des formateurs qui ont plus de 10 ans d'expertise dans leur champ d'action, Une équipe pluridisciplinaire : ergonomes, consultant en organisation, psychologue du travail, psychosociologue... Le formateur a systématiquement pour appui un consultant-contact au sein de l'équipe.*

NOTRE TARIF :

**355 € TTC**  
jour/participant

(sans hébergement et restauration)

**Nos interventions :**

**Nos sessions inter-entreprises : dates sur demande**

Une session est constituée de 4 personnes minimum.

Pour vous inscrire ou pour tout renseignement complémentaire, contactez-nous :

**Jean-François STEUNOU – 04 13 42 15 14**

**formation@praxinova.fr**

# FORMATIONS INITIALES ET OBLIGATOIRES CSE (SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL) Entreprises de + de 300 salariés (article L. 2315-18 du Code du Travail)

© 5 JOURS



**Public ciblé :** Membres élus de la délégation du personnel du CSE.



**Prérequis :** Aucun.



**Objectifs de la formation :**

Comprendre la nouvelle instance représentative du personnel : le CSE,  
Savoir en animer ses différentes missions,  
Développer ses aptitudes à déceler et à mesurer les risques professionnels et d'analyser les conditions de travail,  
S'approprier les différents outils et méthodes d'analyse et de prévention des risques,  
Se positionner dans son rôle d'acteur de la prévention et de propositions d'amélioration des conditions de travail.



**Contenu de la formation :**

→ **La mise en place du CSE :**

L'introduction du CSE au 1er janvier 2020.

Des repères historiques sur l'évolution du CHSCT vers le CSE.

Les sources légales et réglementaires du CSE et du CHSCT.

→ **Désignation du CSE :**

Sa composition.

Le processus électoral et sa création.

Le statut des membres désignés.

Les droits, obligations et la responsabilité des membres.

→ **Attributions du CSE :**

Les missions du CSE.

Les activités sociales et culturelles.

Les attributions économiques.

Les attributions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail.

→ **Fonctionnement du CSE :**

L'organisation interne : le rôle du président, du secrétaire, du trésorier, son règlement intérieur, l'affichage, le local.

Les moyens d'action : le mandat, les heures de délégation, la confidentialité, les déplacements.

Les réunions : périodicité, ordre du jour, procès-verbal.

Les participants extérieurs aux réunions.

Les informations utiles à travers le BDSE.

Le budget de fonctionnement.

Le conseil d'entreprise et ses compétences.

La mise en place de la CSSCT.

Ses missions et attributions.

Son rôle et son fonctionnement.

→ **Être acteur de la prévention et de la sécurité dans l'entreprise :**

Les différentes notions à appréhender : danger, risque, risque acceptable, prévention, protection.

Les 9 dimensions de la prévention.

Les différents risques : RPS, TMS, harcèlements, addictions, charges de travail, bruit...

L'importance de la distinction entre maladies professionnelles et accidents du travail.

Les outils de la prévention et du contrôle : inspecter, enquêter, alerter.

Le recours à un expert agréé : les différentes expertises, le fonctionnement, les méthodes.

Le document unique : mettre en place et animer la démarche de prévention.

Démarche globale de prévention des risques : préparer l'évaluation, identifier les risques, classer les risques et proposer des actions de prévention transmis dans le document unique.

→ **Analyser une situation de travail :**

Décrire le travail réel : aspects humains, organisationnels, techniques et environnementaux.

Utiliser les outils d'analyse des dangers et des risques sur un poste de travail.

Préconiser des mesures correctrices adaptées.

→ **Étudier un accident de travail :**

Les différences entre risques et dangers, entre risques et troubles.

Les facteurs de risques.

Comprendre le mécanisme de l'accident.

Identifier toutes les causes de l'accident, en particulier l'aspect humain.

Élaborer l'arbre des causes de l'accident.

Repérer les principaux freins à l'analyse.

→ **Accompagner un projet et analyser ses impacts sur le travail :**

Les projets et les dimensions du travail.

Conduire les projets et leurs phases.

Anticiper l'impact et contribuer à la prévention des impacts.

→ **Analyser les Risques Psychosociaux :**

Cadre légal.

Démarches et prévention.

Mesurer les RPS.

→ **Anticiper les Troubles Musculo Squelettiques :**  
Cadre légal.

Les démarches et les acteurs de prévention.

→ **Améliorer l'efficacité du CSE :**

Préparer la réunion collectivement.

Être dans une posture de négociation, de promotion.

Suivre la mise en œuvre des décisions précédentes.

Évaluer les résultats obtenus sur une mandature.

**Modalités pédagogiques :**

Appuyés par des cas pratiques, des exercices, des vidéos ou encore des quiz, nous adaptons notre formation aux besoins des membres élus du CSE tout en fournissant les éléments incontournables à la bonne connaissance et au bon fonctionnement du CSE. Nous basons toutes nos formations sur un apport de connaissances et d'outils pratiques mais également sur des échanges dynamiques avec les formés.

**Le + PRAXINOVA :**

*Une charte sur le respect de la confidentialité de toutes informations apportées par le stagiaire et le secret professionnel auquel est tenu PRAXINOVA, Des formateurs qui ont plus de 10 ans d'expertise dans leur champ d'action, Une équipe pluridisciplinaire : ergonome, consultant en organisation, psychologue du travail, psychosociologue... Le formateur a systématiquement pour appui un consultant-contact au sein de l'équipe.*

NOTRE TARIF :

**355 € TTC**  
jour/participant

(sans hébergement et restauration)

**Nos interventions :**

Nos sessions de formation membres élus du CSE de + de 300 salariés se réalisent intra entreprise. Il est possible de les réaliser en inter entreprise sur demande.

Une session est constituée de 4 personnes minimum, en deçà, d'autres dates seront proposées.

Pour vous inscrire ou pour tout renseignement complémentaire, contactez-nous :

**Jean-François STEUNOU – 04 13 42 15 14**  
**formation@praxinova.fr**



# FORMATIONS RENOUVELLEMENT CSE (SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL)

Entreprises de – de 300 salariés (article R.2315-9 du code du travail)

© 3 JOURS MINIMUM



**Public ciblé :** Membres élus de la délégation du personnel du CSE.



**Prérequis :** Aucun.



**Objectifs de la formation :**

Renforcer et actualiser ses connaissances sur le fonctionnement du CSE et ses évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles,  
Renforcer ses aptitudes à déceler et à mesurer les risques professionnels et d'analyser les conditions de travail,  
Renforcer son positionnement dans son rôle d'acteur de la prévention et de propositions d'amélioration des conditions de travail,  
Prendre du recul sur ses pratiques et sur l'efficacité du CSE au sein de son entreprise.



**Contenu de la formation :**

→ **Actualiser ses connaissances :**

Les évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles en santé-sécurité.

Les obligations et les droits de chaque acteur : employeur, membre du CSE, salariés.

Focus sur les différents documents du CSE et notamment en matière de santé et sécurité au travail.

Focus sur des risques particuliers : TMS, RPS, risque chimique...

→ **Faire fonctionner son CSE :**

Les changements et/ou impacts des règles de fonctionnement du CSE au regard de ces évolutions.

L'actualisation du règlement intérieur.

Le dialogue social : son positionnement, sa capacité à négocier.

La coordination entre chaque mission du CSE, la place de chacun.

Le conseil d'entreprise et ses compétences.

Les succès et réussites dans l'exercice du mandat.

Les difficultés rencontrées, y remédier en trouvant des solutions et des actions à mettre en place.

→ **Analyser les effets de sa mandature :**

Les projets et les dimensions du travail.

Conduire les projets et leurs phases.

Anticiper l'impact et contribuer à la prévention des impacts.

→ **Dynamiser le CSE dans son rôle de préventeur en santé et sécurité au travail :**

L'animation de la prévention des risques.

Une communication de sensibilisation sur la prévention des risques.

La place du document unique en entreprise : sa connaissance, son utilisation, son amélioration.

→ **Rappel sur l'analyse d'une situation de travail :**

Décrire le travail réel : aspects humains, organisationnels, techniques et environnementaux.

Intégrer les outils d'analyse des dangers et des risques sur un poste de travail.

→ **Rappel sur l'étude d'un accident de travail :**

Les différences entre risques et dangers, entre risques et troubles.

Les facteurs de risques.

Comprendre le mécanisme de l'accident.

Identifier toutes les causes de l'accident, en particulier l'aspect humain.

Élaborer l'arbre des causes de l'accident.

Repérer les principaux freins à l'analyse.

→ **Accompagner un projet et analyser ses impacts sur le travail :**

Les projets et les dimensions du travail.

Conduire les projets et leurs phases.

Anticiper l'impact et contribuer à la prévention des impacts.



**Modalités pédagogiques :**

Un élément essentiel dans notre pratique de formateurs est que ce programme pédagogique concernant le renouvellement des membres de la délégation du personnel au CSE est personnalisable en fonction des besoins et des attentes de chacun. Ce programme met en lumière les points nécessaires à revisiter mais n'est en rien figé. Nous basons toutes nos formations sur un apport de connaissances et d'outils pratiques mais également sur des échanges dynamiques avec les formés.

**Le + PRAXINOVA :**

*Une charte sur le respect de la confidentialité de toutes informations apportées par le stagiaire et le secret professionnel auquel est tenu PRAXINOVA, Des formateurs qui ont plus de 10 ans d'expertise dans leur champ d'action, Une équipe pluridisciplinaire : ergonomes, consultant en organisation, psychologue du travail, psychosociologue... Le formateur a systématiquement pour appui un consultant-contact au sein de l'équipe.*

NOTRE TARIF :

**355 € TTC**  
jour/participant

(sans hébergement et restauration)

**Nos interventions :**

Sessions à venir

Une session est constituée de 4 personnes minimum, en deçà, d'autres dates seront proposées.

Pour vous inscrire ou pour tout renseignement complémentaire, contactez-nous :

**Jean-François STEUNOU – 04 13 42 15 14**  
[formation@praxinova.fr](mailto:formation@praxinova.fr)

# FORMATIONS RENOUVELLEMENT CSE (SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL)

Entreprises de + de 300 salariés (article R.2315-9 du Code du Travail)

5 JOURS



**Public ciblé :** Membres élus de la délégation du personnel du CSE.



**Prérequis :** Aucun.

Les formations pour les entreprises de 50 à 300 salariés sont réalisables en 3 à 5 jours. Les modalités sont à convenir en fonction de chaque entreprise.  
Pour les entreprises de + de 300 salariés, 5 jours minimum sont conseillés.



**Objectifs de la formation :**

Renforcer et actualiser ses connaissances sur le fonctionnement du CSE et ses évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles,  
Renforcer ses aptitudes à déceler et à mesurer les risques professionnels et à analyser les conditions de travail,  
Renforcer son positionnement dans son rôle d'acteur de la prévention et de propositions d'amélioration des conditions de travail,  
Prendre du recul sur ses pratiques et sur l'efficacité du CSE au sein de son entreprise.



**Contenu de la formation :**

→ **Actualiser ses connaissances :**

Les évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles en santé-sécurité.  
Les obligations et les droits de chaque acteur : employeur, membre du CSE, salariés.  
Focus sur les différents documents du CSE et notamment en matière de santé et sécurité au travail.  
Focus sur des risques particuliers : TMS, RPS, risque chimique...

→ **Faire fonctionner son CSE :**

La complémentarité entre CSE et CSSCT.  
Les changements et/ou impacts des règles de fonctionnement du CSE au regard de ces évolutions.  
L'actualisation du règlement intérieur.  
Le dialogue social : son positionnement, sa capacité à négocier.  
La coordination entre chaque mission du CSE, la place de chacun.  
Le conseil d'entreprise et ses compétences.  
Les succès et réussites dans l'exercice du mandat.  
Les difficultés rencontrées, y remédier en trouvant des solutions et des actions à mettre en place.

**Faire fonctionner sa CSSCT :**

La prise de recul sur le CSSCT : atouts et difficultés rencontrées  
Les bonnes pratiques.  
La communication à travers le CSSCT.

→ **Analyser les effets de sa mandature :**

Les projets et les dimensions du travail.  
Conduire les projets et leurs phases.  
Anticiper l'impact et contribuer à la prévention des impacts.

→ **Dynamiser le CSE dans son rôle de préventeur en santé et sécurité au travail :**

L'animation de la prévention des risques.  
Une communication de sensibilisation sur la prévention des risques.  
La place du document unique en entreprise : sa connaissance, son utilisation, son amélioration.

→ **Rappel sur l'analyse d'une situation de travail :**

Décrire le travail réel : aspects humains, organisationnels, techniques et environnementaux.  
Intégrer les outils d'analyse des dangers et des risques sur un poste de travail.

→ **Rappel sur l'étude d'un accident de travail :**

Les différences entre risques et dangers, entre risques et troubles.  
Les facteurs de risques.  
Comprendre le mécanisme de l'accident.  
Identifier toutes les causes de l'accident, en particulier l'aspect humain.  
Élaborer l'arbre des causes de l'accident.  
Repérer les principaux freins à l'analyse.

→ **Accompagner un projet et analyser ses impacts sur le travail :**

Les projets et les dimensions du travail.  
Conduire les projets et leurs phases.  
Anticiper l'impact et contribuer à la prévention des impacts.



**Modalités pédagogiques :**

Élément essentiel dans notre pratique de formateurs, ce programme pédagogique concernant le renouvellement des membres de la délégation du personnel CSE est personnalisable en fonction des besoins et des attentes de chacun. Ce programme met en lumière les points nécessaires à revisiter mais n'est en rien figé. Nous basons toutes nos formations sur un apport de connaissances et d'outils pratiques mais également sur des échanges dynamiques avec les formés.

**Le + PRAXINOVA :**

*Une charte sur le respect de la confidentialité de toutes informations apportées par le stagiaire et le secret professionnel auquel est tenu PRAXINOVA, Des formateurs qui ont plus de 10 ans d'expertise dans leur champ d'action, Une équipe pluridisciplinaire : ergonomiste, consultant en organisation, psychologue du travail, psychosociologue... Le formateur a systématiquement pour appui un consultant-contact au sein de l'équipe.*

NOTRE TARIF :

**355 € TTC**  
jour/participant

(sans hébergement et restauration)

**Nos interventions :**

Sessions à venir  
Une session est constituée de 4 personnes minimum, en deçà, d'autres dates seront proposées.

Pour vous inscrire ou pour tout renseignement complémentaire, contactez-nous :  
**Jean-François STEUNOU – 04 13 42 15 14**  
[formation@praxinova.fr](mailto:formation@praxinova.fr)



*Praxinova vous accompagne et vous propose également des outils pour garantir la santé et la qualité de vie au travail de vos salariés ainsi que la performance de votre entreprise :*



**Praxinova**

Hôtel Technoptic - 2, Rue Marc Donadille  
Technopôle de Château-Gombert - 13013 Marseille  
+33 4 13 42 15 14 - [contact@praxinova.fr](mailto:contact@praxinova.fr) - [www.praxinova.fr](http://www.praxinova.fr)

SASU au capital de 3.000,00€ - SIRET 821 232 055 00011 - APE 7022Z  
Enregistré sous le numéro 93.13.16812.13. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

**Conseil et accompagnement :**

Mise en place du Document Unique, du plan de prévention, diagnostic RPS mentorat managérial.

**Opération CSE :**

Programme de mise en place du CSE permettant aux TPE/PME de faire d'une contrainte légale une opportunité de qualité de vie et de performance en entreprise.

**Bilan stress :**

L'outil d'auto diagnostic et d'action pour l'amélioration quotidienne de sa qualité de vie au travail. Disponible sur la plateforme [www.maqvt.com](http://www.maqvt.com).

Intervient auprès d'entreprises et d'institutions privées et publiques sur tout le périmètre du territoire France métropolitaine et départements d'outremer.

**Pour plus de renseignements,  
n'hésitez pas à consulter notre site internet  
ou à nous contacter : [www.praxinova.fr](http://www.praxinova.fr)**